

VISION PHILATÉLIQUE DES COLONIES DE L'OCÉAN INDIEN : MADAGASCAR ET LA RÉUNION Á TRAVERS LE PRISME DES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

Frédéric GARAN
Maître de conférences
Université de La Réunion
CRESOI – EA 12

Résumé :

Le timbre-poste est un moyen de connaître l'image que la Métropole veut donner de ses colonies. Qu'en est-il pour Madagascar et La Réunion ? La représentation est assez classique pour Madagascar, avec la volonté de souligner la domination française. Pour La Réunion, les éléments sont plus ambigus. L'île n'est représentée ni comme une colonie ordinaire, ni comme un espace métropolitain, pas même comme les autres vieilles colonies.

Mots Clé :

Timbre-poste, colonies, Madagascar, La Réunion, iconographie, 1852-1960.

Abstract:

The philatelic vision of Indian Ocean's colonies: Madagascar and Reunion Island through the prism of French postage stamps

The postage stamp is a means of knowing the image which the French state wants to give of its colonies. What happens for Madagascar and Reunion Island? The representation is traditional for Madagascar, with the will to underline the French domination. For Reunion Island, the elements are more confusing. The island is represented neither as an ordinary colony, nor like France, not even like the other old colonies.

Key words:

Postage stamp, colonies, Madagascar, Reunion Island, iconography, 1852-1960.

L'iconographie des timbres-poste dans le cadre colonial a été très peu étudiée par les historiens¹. Elle constitue pourtant une grille de lecture particulièrement intéressante. C'est d'abord une iconographie qui a une très large diffusion, qui touche aussi bien les populations des colonies que celles de la métropole. Elle contribue à forger l'imagerie coloniale en métropole, chez ceux qui n'aborderont jamais ces territoires lointains. Dans les années 1920-1930, le phénomène de collection aidant, au même titre que les images dans les paquets de chocolat, sur les buvards ou sur les protège-cahiers, le timbre-poste est certainement le support qui fabrique l'imaginaire colonial de la manière la plus forte (et paradoxalement très inconsciemment), au même titre que la publicité naissante².

« Moyen Congo », Nossi-bé, AOF, « Archipel des Comores », « Côtes Française des Somalis », Dahomey, « Grand Liban », Réunion, « Saint Pierre et Miquelon », Madagascar, Indochine ... Les timbres-poste égrainent les noms des possessions de la France et familiarisent la population avec la géographie coloniale à travers des images de 1 ou 2 cm². Ceux-ci ne sont pas neutres. Totalement contrôlés de la conception à la diffusion par l'Etat, ils fixent à la fois la vision que le pouvoir veut donner de la colonie et la relation établie avec la métropole : le timbre poste est bien un support de propagande et d'acculturation coloniale. Paysages, grands hommes, types ethniques, réalisations techniques seront les grands classiques de cette iconographie. Quelles sont les représentations « postales » de Madagascar et de La Réunion ? Les images des timbres-poste de ces deux colonies permettent-elles de révéler les différences de ces deux histoires coloniales ?

Pour cette analyse, nous prendrons en compte les éditions postales de La Réunion, depuis les origines en 1852, jusqu'à la départementalisation³. Ceci représente un ensemble de 280 valeurs, auquel il faut en ajouter 44 pour la poste aérienne, 35 pour les timbres-taxe et 5 pour les timbres de colis postaux. Considérant pour cet ensemble l'existence de séries, nous avons une cinquantaine d'images différentes pour les timbres de La Réunion, avec moins d'une trentaine qui leur sont spécifiques (certaines séries présentent des images qui sont communes avec la métropole ou à l'ensemble des colonies). Pour Madagascar, nous avons 334 valeurs de 1889 à 1958⁴, ainsi que 77 pour la poste aérienne, 40 pour les timbres-taxe et 5 pour les colis postaux. Il y a une soixantaine de motifs différents, pour une quarantaine qui sont spécifique à la Grande Ile. Les deux collections sont donc très comparables⁵.

¹ Voir Olivier PEYRON, « les Timbres-poste », in Nicolas BANCEL, Pascal BLANCHARD, Laurent GERVEREAU (dir), *Images et Colonies (1880-1962)*, BDIC-ACHAC, 1993, pages 174-175.

Frédéric GARAN, *Iconographie du Noir et de l'Afrique (1914-1960)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Claude PRUDHOMME, Lyon 3, 1985.

² Voir le *Catalogue de l'exposition « Négripub »*, Bibliothèque Fomey, Janvier-Mars 1987, Paris, 157 pages, ainsi que l'article Delphine BURGUET dans le présent volume : « La graine et l'apéritif ou l'indigène et le savant ».

³ Après la départementalisation, les timbres en circulation à La Réunion sont les mêmes qu'en métropole, avec une valeur exprimée en CFA.

⁴ Avant la conquête complète de l'île en 1896, il y a eu des émissions postales pour les possessions de Nossi-bé, Sainte-Marie, Diego-Suarez et Majunga. Seul Diego-Suarez a eu des timbres spécifiques (5 motifs en 1890 et 1891), dans les autres cas, il s'agit des collections communes à l'ensemble de l'Empire.

⁵ Nous traiterons de manière égale chacun des timbres. Il faut cependant avoir en tête que les valeurs faciales déterminent dans les faits quels sont les timbres les plus employés. Les utilisateurs ne sont pas les mêmes si l'on considère les timbres de la poste aérienne et les timbres « courants ». Mais il serait vain d'essayer d'appliquer des « coefficients d'utilisation » aux timbres. Tout le monde était susceptible de les recevoir. Il faut également avoir présent à l'esprit que les séries courantes tournent à l'intérieur du territoire, mais partent aussi vers la Métropole, ou ailleurs (comme leur nom l'indique, les postes aériennes ne concernent que l'acheminement par avion, alors que l'essentiel se fait par bateau. D'autre part, il faudrait considérer aussi l'arrivée des timbres métropolitains dans les colonies.

D) PAYSAGES ET MONUMENTS : UNE CONSTRUCTION SYMBOLIQUE DES TERRITOIRES

A Madagascar comme à La Réunion, les liaisons postales durant la dernière décennie du XIX^{ème} siècle sont assurées par une série à caractère allégorique commune à l'ensemble des colonies⁶. Il faut attendre 1903 à Madagascar et 1907 à La Réunion pour voir apparaître des timbres propres à ces différents territoires⁷. Madagascar est alors « résumé » en quatre éléments qui composent un pseudo paysage : un zébu, un ravenala, un lémurien et une pierre levée (qui ressemble plus à une pierre tombale !). Le tout est encadré par une sorte de liane, dont les feuilles sont consommées comme « brèdes » (1903, n°63 à 77)⁸.



La situation est différente à La Réunion. Trois timbres (1907-1917, n°56 à 71) figurent respectivement la carte de l'île, la rade de Saint-Denis (accompagnée du blason de la ville) et Sainte-Rose avec le volcan. Il s'agit clairement, pour les deux



paysages, de gravures d'après photographie. La vision de La Réunion s'ancre dans la réalité, anticipant sur les paysages métropolitains qui se généraliseront au début des années 1930. Le recours aux armoiries de Saint-Denis souligne le lien à la France. La

⁶ Nous utiliserons les numéros de référence des catalogues Yvert et Tellier pour désigner les timbres. Les timbres pour la poste aérienne seront signalés PA et les timbres-taxe TA.

⁷ Il y a eu précédemment des timbres spécifiques mais qui se limitent à la seule indication de la valeur à Madagascar (1891, n°8 à 13) ou à des « compositions typographiques » à La Réunion (1852, n°1 et 2).

⁸ Pour permettre de bien voir certains détails, les timbres ont été agrandis. Le format initial pour les petits est 20x24mm, pour les rectangulaires, 24x40. A partir de 1942, certains timbres de la poste aérienne sont au format 30x54.

Réunion poursuivra dans ce sens avec « cascade des demoiselles », et « mare aux poules d'eau et piton d'Anchain » qui mettent en avant Salazie en 1933-1938 (n°125 à 140A).



La Grande Ile, de son côté, reste dans le domaine de la composition. Le timbre omniprésent de 1908 à 1928 (n°94 à 161) s'intitule « transport en filanzana ».



Si la scène semble réaliste, c'est en fait un puzzle à trois éléments. En arrière plan, le paysage urbain de Tananarive ancre le décor, d'où se détache le Palais de la Reine et le Palais du Premier Ministre. En premier plan, au cœur d'une savane, un Européen sur un *filanzana* (« chaise à porteur »), casque colonial sur la tête, est entouré de quatre indigènes. Entre ces deux scènes s'intercale un paysage de collines avec un

tunnel ferroviaire d'où émerge une locomotive à vapeur. C'est tout le Madagascar colonial qui est ainsi résumé. L'ancienne capitale est soumise à l'autorité administrative qui sillonne le pays, la « mission civilisatrice » étant à l'œuvre avec la modernisation qu'incarne le chemin de fer. Les premiers timbres de cette série ont été mis en circulation en 1908, alors que la ligne TCE (Tananarive – Côte Est) commence juste à être exploitée sur l'ensemble du tracé.

Bien que le *filanzana* soit le moyen de transport traditionnel employé depuis fort longtemps, il devient alors l'un des symboles de l'oppression administrative française sur le pays. Cette iconographie coloniale n'y est pas étrangère.



C'est à nouveau une nature recomposée qui illustre le timbre du cinquantenaire de rattachement à la France (1946, n°219). Sous la figure de Gallieni, Madagascar est à nouveau représenté par le zébu et le *ravenala*. Le zébu est également à l'honneur (1946, n°304-305) en l'associant sur un pied d'égalité avec des enfants betsimisaraka, un couple sakalava, un guerrier du sud, mais aussi avec Gallieni, Duchesne et Joffre ! (1946, 19 valeurs, n°300 à 318).



Pour la France-Libre, le *ravenala* est à nouveau le symbole de Madagascar, dans une forme très stylisée, avec des décors évoquant des boucliers très africanisant (1943, n°265 à 278).

Pour La Réunion, on reste dans le cadre de représentations clairement identifiables sur le terrain (même si la série de 1947 que nous évoquerons présente une certaine stylisation : n°262 à 280). Sous un lourd bimoteur, c'est le pont de la Rivière de l'Est que l'on découvre (1942, PA n°10 à 14). Les côtes sont bien dessinées, que ce soit en vue terrestre (1947, n°262 à 264) ou aérienne (1947, PA n°42). Nous retrouvons les cirques (1938, PA n°2 à 5, repris en 1942, PA n°15 à 17), avec en particulier l'entrée de Cilaos (1947, n°268 à 270) ainsi que le piton des neiges (2 représentations dans la série 1947, n°271 à 277).



La Réunion, 1942, PA n°10,



1947, n°263



1947, PA n°42



La Réunion, 1938, PA n°2



1947, n°268



1947, n°271

Par leur réalisme, les paysages réunionnais se distinguent de ceux de Madagascar. Ils se rapprochent de ceux de la Métropole que l'on trouve à la même époque, comme le timbre figurant la pointe du Raz en 1946 (France n°764). Ce qui surprend cependant, c'est l'extrême rareté des personnages, comme des monuments.



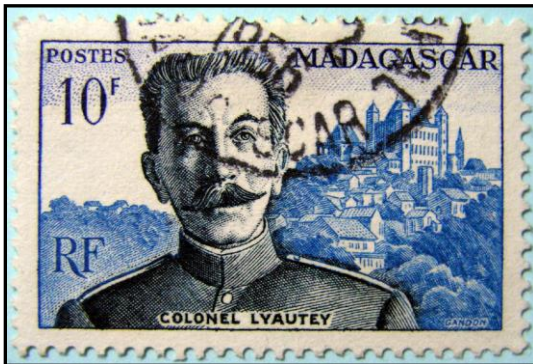
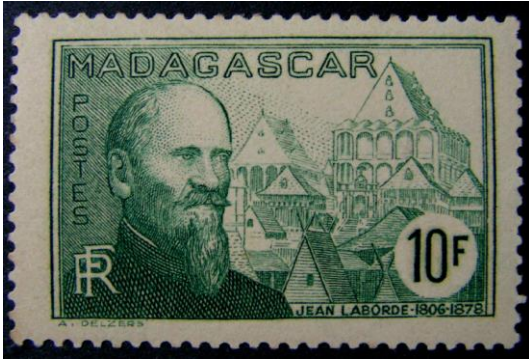
Le pont de la rivière de l'Est que nous avons déjà évoqué est un décor pour un timbre de la poste aérienne où le sujet principal est l'avion. En dehors de ce cas, un seul timbre a un monument pour thème central : le musée Léon Dierx (1933-38, n°141 à 148)⁹.

Curieusement, la référence à des monuments est plus importante à Madagascar. Il y a d'abord la pierre levée (*vatolaby*), un monument à la mémoire des ancêtres, que l'on trouve particulièrement dans le centre du pays. Elle apparaît cependant très discrètement (et très petite !) au pied du *ravenala*. Mais, c'est indiscutablement le Palais de la Reine qui tient la vedette. Déjà en arrière fond du *filanzana* que nous avons déjà évoqué¹⁰, nous le retrouvons derrière le portrait de Jean Laborde (1938, n°199 à 205) ainsi que de celui de Lyautey (1954,

⁹ Le musée étant ouvert en 1912, il ne s'agit pas d'une « anniversaire ». Pourquoi le musée Léon Dierx et pas celui d'histoire naturelle ?

¹⁰ Le régime de Vichy reprendra « transport en filanzana » en 1941. Le portrait de Pétain figure en haut à droite. Tananarive a été réduite, et le palais de la reine rapproché de celui du premier ministre, afin d'éviter que la résidence royale ne disparaisse sous le Maréchal !

n°325 et 326). Toutes ces représentations vont dans le sens de l'affirmation de la domination de la France sur Madagascar. Cette situation est poussée à l'extrême avec l'improbable perspective¹¹ du palais entre les jambes du cheval de la statue équestre de Gallieni (1931, n°183 à 187). Signalons enfin une représentation qui pourrait paraître « neutre », sur la série des timbres-taxé (1908 à 1942, TA n°8 à 30), si ce n'était le drapeau français bien en évidence, et bien sûr aussi, le sigle RF (voir page 5).



II) COMMÉMORATIONS, GRANDS HOMMES ET POPULATIONS : ASSOCIER LES TERRITOIRES À LA FRANCE

Deux des représentations du *rova* sont des commémorations : le 60^{ème} anniversaire de la mort de Jean Laborde et le centenaire de la naissance de Lyautey¹². A la mémoire des grands hommes se rajoute celle des grands moments de la conquête : en 1941, centenaire du rattachement de Mayotte et de Nossi-bé à la France (n°321, sous la forme de portraits de Jéhenne, Passot et De Hell, sur fond de cartes des deux îles) et en 1946, cinquantenaire du rattachement à la France (avec en effigie Gallieni, voir plus

¹¹ Comme le montre cette carte postale, cette perspective n'était pas possible, avec cette statue installée depuis 1923 à Ambohitatovo, lieu d'où l'on ne peut voir le palais.

¹² Lyautey est bien associé à l'histoire de Madagascar, puisque le timbre porte en légende « colonel », grade qu'il avait lors de son passage. On notera qu'on même moment pour les timbres commémoratifs à l'usage du Maroc, il est bien évidemment « le maréchal Lyautey ».

haut, n°319, page 113). A La Réunion, la seule commémoration est le tricentenaire du rattachement à la France (1943, n°180 à 185, et 1943 PA, n°18 à 23). On peut se demander de quel rattachement s'agit-il ? Un timbre renvoie effectivement à Pronis, mais l'autre fait référence à l'arrivée des épices grâce à Pierre Poivre ! Ces timbres, édités en métropole (comme tous les autres), doivent servir la propagande de Vichy qui entend signifier le maintien de la tutelle de l'Etat français. En vain... Comme tous les timbres édités pour La Réunion en 1942 et 1943 par Vichy, ils ne seront jamais mis en circulation du fait de la guerre et du blocus.



La Réunion, 1943, n°180 à 185, et 1943 PA, n°18 à 23.



Parmi ces commémorations, point de grands personnages de Bourbon qui soient célébrés. Si, dans la logique de l'époque et de la société coloniale, il n'est pas surprenant qu'un Lacaussade ne soit pas mis à l'honneur, il est plus étonnant que Lecomte de Lisle ne fasse pas l'objet d'un tirage philatélique. Tout juste en 1937, une surcharge portant le nom de « Roland Garros » pour le premier timbre de la poste aérienne rend hommage à un Réunionnais célèbre.

A Madagascar par contre, on veut que les populations se souviennent de ceux qui ont servi les intérêts de la France. Si le centenaire de Lyautey est logique au rang des mythes de l'Empire colonial, le choix de la commémoration du 60^{ème} anniversaire de la mort de Laborde est plus surprenant. Le centenaire de Gallieni (il était né en 1849) aurait semblé plus attendu. Le grand homme n'est cependant pas absent de la philatélie malgache, loin de là... Outre les deux timbres déjà évoqués (1931, n°183 à 187 et 1946, n°319) le général Gallieni est présent dans la grande série de l'après-guerre (1946, n°300 à 318)¹³. Il est aux côtés des héros de la conquête et de la pacification, le général Duchesne (n°314 et 315) et le Lieutenant-colonel Joffre (n°316 à 318). Comme ce sera le cas pour Lyautey (1954, n°325 et 326), les carrières de Joffre et Gallieni sont figées dans le cadre de leur mission à Madagascar (leur titre de Maréchal n'apparaît pas !). C'est une pratique qui semble propre à Madagascar¹⁴. C'est sans doute un moyen pour rappeler qu'à Madagascar, Lyautey et Joffre étaient sous les ordres de Gallieni. Celui qui a mis fin à la monarchie et fut le premier Gouverneur général est bien le fondateur, la figure tutélaire de la colonie de Madagascar. Les autres militaires seront éternellement des adjoints, tandis que les futurs Gouverneurs généraux ne pourront être que des successeurs !

¹³ Gallieni est sur les valeurs n°308 à 310.

¹⁴ En Algérie par exemple, on évoque le « maréchal Bugeaud », comme on parle du « maréchal Lyautey » au Maroc, sur les divers timbres commémoratifs.



Associés dans cette série à un zébu (voir page 113), les trois grands militaires le sont aussi à des figures du peuple malgache sous forme de « types ethniques » : « danseur du Sud », « types sakalava » et « types betsimisaraka ». Ces types ethniques sont un grand classique des collections de timbres coloniaux, à l'identique des cartes postales¹⁵.



La série 1930-1938 (n°161 à 178) avait déjà reproduit le portrait d'un « chef sakalava », d'une « femme betsileo », d'une « jeune fille hova »¹⁶ et d'un « attelage de zébus » avec un malgache à ses côtés. Le zébu est bien la marque de reconnaissance de Madagascar !

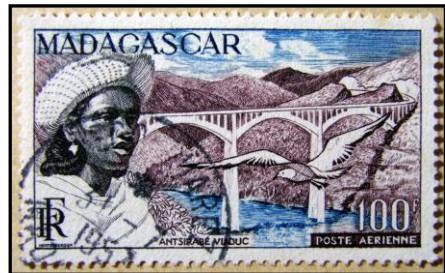
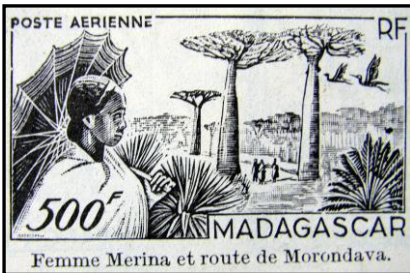
¹⁵ Voir pour Madagascar : Frédéric GARAN, « Images de la femme malgache à travers la carte postale coloniale », *Tsingy* n°5, 2004, pages 114 à 126 ; Philippe DAVID, « Iconographie ancienne de Madagascar : Inventaire provisoire et propositions d'action », *Tsingy* n°8, pages 96 à 102.

¹⁶ Il s'agit là des noms de catalogue mais qui n'apparaissent pas sur le timbre lui-même. Déjà en 1941, dans la *Revue de Madagascar* n°29, le docteur Henri Poisson signalait : « La première figure est celle d'un Bara, facilement reconnaissable par la coiffure *en pomme de terre*, la barbiche et l'ornement frontal. Les cheveux arrangés en petites boules, maintenues à l'aide d'un cosmétique local fortement odorant à base de graisse de mouton, montrent que l'indigène appartient aux groupes ethniques de Tuléar. Les poils du menton indiquent la mode bara. » Il en est de même pour le timbre du type jeune fille hovas. « L'image gravée n'est pas du genre merina car elle montre un nez assez gros, épaté, des lèvres épaisses, proéminentes, et le buste est nu, mais elle se rapproche davantage du type betsileo ou tanala. » (« Madagascar vue par ses timbres », pages 82 – 83).



Madagascar, série 1930-1938 (n°161 à 178)

Cet exercice de style que sont les « types ethniques » se prolonge jusqu'à la fin de la colonisation. En 1952, on découvre « femme merina et route de Morondava » (PA n°73) puis en 1954 « femme betsileo et viaduc d'Antsirabe » (PA n°76). On peut être surpris de l'association d'une femme merina, avec son *lamba* et son ombrelle, avec les baobabs de l'ouest. Pour le cas, le palais de la Reine eut été plus indiqué ! Selon les critères du colonisateur, les principaux « types ethniques » de Madagascar sont donc représentés.



Sur les timbres de La Réunion, le Réunionnais n'existe pas ! Une seule apparition d'un coupeur de canne est à signaler dans le cadre d'un paysage (1947, 265 à 267). La Réunion n'est pas une colonie comme Madagascar où l'on peut présenter les « types » d'indigènes. Mais, cette absence traduit sans doute une réelle gêne à définir le Réunionnais. Nous sommes confortés en ce sens si l'on compare La Réunion aux autres vieilles colonies. On ne compte pas moins de six portraits ou représentations en premier plan de « Martiniquaises ». Elles arborent inmanquablement une magnifique coiffe en madras. Des hommes apparaissent plus discrètement comme pêcheurs ou travailleurs du sucre. *Idem* à la Guadeloupe avec sept portraits de femme portant foulard, et des hommes aux champs, dans une usine à sucre ou en goélette. En Guyane, à côté du portrait d'une « guyanaise coiffée du katoury », nous avons plusieurs représentations d'hommes en pirogue sur le Maroni, un laveur d'or et deux timbres figurant un « indigène tirant à l'arc » (amérindien). Les portraits de femme pour les trois territoires ne s'apparentent pas aux « types ethniques » des autres colonies,



mais ressemblent plutôt au timbre « coiffes des provinces françaises » que la métropole éditait en 1931 avec une Arlésienne, une Boulonnaise, une Alsacienne et une Bretonne.

Il y a donc un véritable problème à représenter, à incarner la (ou « les », le problème est peut-être là ?) population réunionnaise. La difficulté réapparaît avec les images des grandes séries coloniales¹⁷.

III) LES SÉRIES COLONIALES : MADAGASCAR ET LA RÉUNION DANS L'EMPIRE

Ainsi, pour la série « au profit de l'œuvre de protection de l'enfance indigène »¹⁸, le timbre de La Réunion (1942, PA n°7 et 8) est un plan large de la cour de l'hôpital Félix Guyon, où l'on aperçoit infirmière et enfants. Inversement, en Guadeloupe et en Martinique, il s'agit d'un gros plan d'une femme avec son enfant, avec la présence d'infirmière dans un hôpital. Les trois timbres malgaches renvoient à une réalité beaucoup plus indigène que les scènes hospitalières des vieilles colonies. La



statue de « Maternité », exposé à l'hôtel de ville de Tananarive, semble beaucoup plus africaine que malgache (1942, PA n°41). Une nouvelle composition rassemble une femme des hauts plateaux, entouré d'enfants qui évoque plutôt la côte Est, tout comme la case en *falafa* et les *ravenala* qui constituent le décor (1942, PA n°43). Plus réaliste est le groupe d'enfants

sortant de la « goutte de lait de Manankavaly ».



¹⁷ Il s'agit de grandes séries homogènes dans leur structure, qui touchent plusieurs colonies, voir l'ensemble de l'Empire. Il est à signaler que, avant la départementalisation, La Réunion et Madagascar sont toujours dans des composantes des mêmes séries.

¹⁸ Il est surprenant de voir le terme « indigène » appliqué aux vieilles colonies. Publié en 1942 par Vichy, ses timbres n'ont été mis en circulation dans aucun des territoires que nous évoquons.

La série « défense de l'Empire » permet simplement d'introduire les « tirailleurs malgaches », sans que cela ne présente un intérêt réel.

Dans le cadre de cette approche, le seul intérêt des séries coloniales n'ayant pas de valeur propre à La Réunion ou Madagascar est de déterminer les manifestations ou commémorations auxquelles la France souhaite associée son Empire. Il y a bien évidemment l'exposition coloniale de 1931, mais aussi l'exposition internationale de Paris en 1937 et celle de New-York en 1939.

En 1939, le 150^{ème} anniversaire de la Révolution est l'occasion d'un unanimisme impérial autour des valeurs de la France. Ce sont ces mêmes valeurs que doivent incarner Pierre et Marie Curie qui sont invoqués en 1938 pour la lutte contre le cancer lors du 40^{ème} anniversaire de la découverte du radium.

Un autre grand homme célébré à l'échelle de l'Empire, c'est le gouverneur général Félix Eboué, en 1945. Avec la mention « premier résistant de l'empire », il y a la volonté de la Métropole de rendre hommage à l'Empire pour sa libération. En 1946, en même temps que le timbre de l'anniversaire de la Victoire, est diffusé dans l'empire « Tchad au Rhin ». Certes, il s'agit de timbres de poste aérienne, qui arriveront donc en métropole. Mais cela reste quand même dans le cadre de colonies qui se rendent hommage à elles-mêmes.

En 1949, la silhouette d'un malgache qui rappelle celle du gardien de bœuf de 1930, avec son chapeau et son *lamba*, est bien identifiable parmi les peuples de l'Union française (PA n°72). L'identification est nettement moins évidente en 1950 pour la mise en avant des « œuvres sociales de la France d'Outre-mer » (n°320). La France aura peiné qu'au bout à fixer un stéréotype pour les Malgaches (déjà pour les timbres de l'exposition coloniale de 1931, aucune silhouette n'évoquait clairement Madagascar). Décidemment, le zébu et le *ravenala* restent les éléments les plus clairs pour évoquer la Grande Ile.



Madagascar, 1949, PA n°72



Madagascar, 1950, n°320

La référence militaire reste également un élément simple pour la cohésion de l'ensemble des territoires. En 1952, les territoires de l'Union Française célèbrent le centenaire de la médaille militaire (n°321) et en 1954, le 10^{ème} anniversaire de la victoire. Ce timbre est intéressant car il y a une vraie association de la métropole et de l'outre-mer. On reprend le timbre qui est diffusé en France, en l'encadrant d'un décor tropical, avec lianes, palmiers et océan, succédané des paysages de l'AEF, l'AOF, du Cameroun, des Etablissements de l'Inde, des Comores, de Madagascar, de la Nouvelle Calédonie, de l'Océanie, du Togo, de Wallis et Futuna, mais ainsi de la Côte des Somalis et de Saint-Pierre et Miquelon ! (PA n°74, voir 4^{ème} de couverture)

La série FIDES (Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social) en 1956 ressemble à un baroud d'honneur de l'Empire. Dernier avatar de la « mise en valeur des colonies », les timbres spécifiques à Madagascar évoquent la

construction de la cité Béry-Rose à Tamatave, le lycée Gallieni à Tananarive, le canal des Pangalanes et les travaux hydrauliques pour les rizières (n°327 à 330). Logement, éducation, infrastructure de transport et agriculture : les grands axes sont là. On peut s'étonner de la relative discrétion autour des « mises en valeur ». Le chemin de fer est absent des timbres malgaches (à l'exception de l'allusion que nous avons déjà évoquée). Seuls auront été à l'honneur le viaduc d'Antsirabe (1954, PA n°76) et le port de Tamatave (1946, PA n°63).



Durant la dernière décennie de la colonisation, nous voyons également apparaître à Madagascar des séries « nature », présentant les richesses botaniques et zoologiques (oiseaux et lémuriens). Nous retrouvons des séries similaires, qui les continuent, après l'indépendance. Dans le domaine du timbre, également, la Première République Malgache aura bien été le continuateur de la colonisation finissante ! Le passage philatélique à la république malgache se fait ainsi en douceur : les derniers timbres français sont botaniques avec le manioc, le girofle et la vanille. La république malgache commencera en 1959 avec le *datura* et le *poinssetia puicherrina*, juste avant que le drapeau n'apparaisse sur fond de la carte de l'île.

La Réunion, dès 1947, se fond dans les timbres de la métropole. Les Semeuses

et Mariannes exprimées en CFA orneront le courrier à Bourbon. L'île fait cependant quelques apparitions, comme toute autre région de France. En 1960, l'église de Cilaos (France n°1239) fait partie d'une série touristique, à très forte connotation coloniale puisque, si l'on trouve certes la cathédrale de Laon et le château de Fougère, le monument réunionnais côtoie la mosquée de Tlemcen et les gorges de Kerrata en Algérie. Au début des années 1960, le blason de Saint-Denis de La Réunion est édité dans la 4^{ème} série des « Armoiries des villes » (France n°1354A).

L'image philatélique ne cherche pas la controverse. On ne s'étonnera donc pas de l'absence d'évocation, même très indirecte des événements de 1947 (d'ailleurs, il n'y a aucune publication philatélique propre à Madagascar entre 1946 et 1952). L'objectif est avant tout d'être consensuel, tout en passant un message officiel. Ainsi, La Réunion est bien un entre-deux face à la Métropole et à l'Empire. La France n'arrive cependant pas à trouver une image simple qui « résume » La Réunion, comme le sont les portraits de Martiniquaises et Guadeloupéennes aux Antilles. A Madagascar, les symboles d'identification de la Grande Ile sont vite trouvés. Ce sera le *ravenala*, le palais de la Reine, et surtout le zébu. Ce qui frappe cependant, c'est le souci de la France d'affirmer sa domination.

Ceci est renforcé par le fait que la diversité philatélique est tardive. Pour La Réunion, trois types de timbres entre 1907 et 1931 (« Carte de l'île », « Rade de Saint Denis » et « Sainte Rose et le volcan »). A Madagascar, deux figurés seulement de 1903 à 1930 (« Zébu et ravenala » et « Transport en filanzana »).

Si l'image qui ressort des deux îles est assez différente, elles se retrouvent dans le recourt fréquent à la carte, principalement comme illustration pour la poste aérienne (Madagascar, 1935-38, PA n°1 à 14, et 25 à 40 ; 1946, PA n°64 ; La Réunion, 1907-17, n°56 à 61 ; 1947 n°43 et n°44).



Madagascar, 1946, PA n°64 ; La Réunion, 1947 n°43 et n°44 ; voir également 4^{ème} de couverture



La carte de l'île est peut-être finalement pour La Réunion l'élément qui la résume le mieux, mais qui se termine par une vision étrange en 1947. La Réunion apparaît comme un simple caillou faisant des ronds dans l'eau, face à une terre qui semble être la côte Est de Madagascar (1947, n°278 à 280). Le lien entre les deux îles restera bien difficile à définir, y compris à la veille de la départementalisation.